

## Edito

par **Alain Régnier**,  
Préfet, Délégué interministériel

Depuis bientôt deux ans, je m'emploie à mettre en œuvre la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. L'année 2019 marque la première année de son déploiement.



Beaucoup d'actions sont engagées, avec les réfugiés et avec les territoires. Il est encore prématuré d'évaluer les résultats de cette refondation de la politique d'intégration.

Je voudrais simplement vous rappeler ce qui constitue le cœur de cette politique, apprentissage du français, autonomie par l'emploi, l'accès au logement et tout ce que fait l'intégration dans la cité par le sport et la culture. Outre des moyens sans précédent, la réussite de cette politique passe par la mobilisation des territoires.

C'est pourquoi j'ai d'ores et déjà signé 10 contrats avec les grandes métropoles françaises et mobilisé plusieurs centaines d'élus locaux pour constituer un réseau des maires solidaires.

D'autres contrats sont en cours et je reprendrai la mobilisation des élus après les élections municipales.

L'engagement est aussi un moteur déterminant et ce dans les deux sens, celui des réfugiés pour la société française et celui des Français vis-à-vis des réfugiés. Pour illustrer cette double approche, le programme Volont'R fête son premier anniversaire avec plus de 1600 missions de service civique en cours dont 400 missions effectuées par des jeunes réfugiés.

Je ne voudrais pas conclure sans mettre en valeur la plateforme Réfugiés.info qui vient d'être lancée au service des réfugiés et de leurs aidants professionnels et citoyens. J'espère vraiment que cet outil trouvera très vite sa place dans la vie des personnes et la construction de leur parcours d'intégration.

Merci enfin pour tous les encouragements reçus pour m'aider, avec mon équipe, à relever le défi de cette mission passionnante et exigeante.

« La France doit jouer pleinement son rôle à l'égard de ceux qui sont en besoin manifeste de protection, et qui relèvent de ce fait du droit d'asile, les persécutés, les combattants de la liberté. Et c'est sa vocation. »

Emmanuel Macron  
Président de la République

## Le Forum mondial des réfugiés

L'agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) organise le premier Forum mondial des réfugiés les 17 et 18 décembre 2019 à Genève afin de marquer le premier anniversaire de l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés par l'Assemblée nationale des Nations Unies en décembre 2018. L'objectif de ce Pacte est notamment de renforcer l'autonomie des réfugiés et de faire face aux causes profondes des migrations. Plusieurs thématiques seront abordées : éducation, emploi et moyens d'existence, énergie et infrastructures, solutions et capacités de protection.

Le Forum mondial sera l'occasion pour la France de réaffirmer son engagement en faveur des réfugiés. Au-delà de la coopération internationale, le gouvernement a renforcé sa politique d'intégration à travers la mise en œuvre d'une Stratégie nationale pilotée par la DiAir avec l'émergence de bonnes pratiques notamment en matière d'emploi et d'éducation mais aussi d'engagement citoyen et de coopération avec les collectivités locales (contrats métropolitains). La France s'est par ailleurs engagée dans le programme de réinstallation auprès du HCR en accueillant avec succès 10.000 réfugiés en 2018 et 2019.

Plusieurs annonces sont en outre attendues de la part du secteur privé en matière d'emploi, d'éducation et d'innovation.

## Rôle et missions de la DiAir

Le délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés a pour mission de participer à la définition et à l'animation de la politique d'accueil et d'intégration des réfugiés. Pour cela, il coordonne l'action des différents ministères dans plusieurs domaines, notamment : la maîtrise de la langue française, l'accès au logement, à l'emploi et à la formation, aux soins et aux droits, à l'éducation et la culture.

Par ailleurs, conformément à la lettre de mission du Premier ministre, le délégué interministériel met en œuvre une coordination et une mobilisation globale des acteurs à tous les niveaux : administration centrale ou déconcentrée, collectivités territoriales mais aussi associatifs et de la société civile.

A l'occasion du Comité interministériel à l'intégration (CII) qui s'est tenu le 5 juin 2018, La DiAir s'est vue confier le pilotage de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'intégration des personnes réfugiées.

Le délégué veille également à l'accompagnement des réfugiés réinstallés pendant au moins un an après leur réinstallation. Pour cela, il mobilise les différents services de l'État, et travaille avec les collectivités territoriales, le secteur associatif et les représentants de la société civile.



## La Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration

Lors du Comité interministériel à l'intégration (CII) du 5 juin 2018, la Stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés portée par le ministre de l'Intérieur, a été présentée. Le pilotage de cette stratégie a été confié à la Diair.

Plus d'un an après la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés validée lors du comité interministériel à l'intégration (C2I) du 5 juin 2018, de nombreuses actions ont été mises en œuvre.

On peut citer notamment l'apprentissage linguistique renforcé avec la rénovation du contrat d'intégration républicaine et l'insertion professionnelle avec le déploiement de parcours intégrés vers l'emploi dans tous les territoires. En matière de logement, un focus vous est présenté plus bas. Notons également les 5000 nouvelles places en centres d'hébergement provisoires qui ont été créées en 2018 et 2019 pour l'accompagnement des réfugiés les plus vulnérables, ainsi que 300 places d'hébergement pour les femmes demandeuses d'asile ou réfugiées victimes de violence ou de la traite des êtres humains.

Pour l'accès aux soins et aux droits, on peut mentionner la mise en place du plan santé migrants par les Agences régionales de santé et la

création d'une attestation familiale provisoire pour accélérer l'ouverture des droits sociaux.

Enfin, l'accent a été mis sur un renfort de la gouvernance territoriale avec la généralisation de comités de pilotage locaux réunissant l'ensemble des administrations et acteurs concernés. Cette gouvernance peut s'appuyer désormais sur plus de 10 contrats territoriaux pilotés par la Diair avec les grandes métropoles et la mise en place d'un réseau de maires solidaires qui mettent notamment l'accent sur l'engagement citoyen, la culture et le sport.

Il reste nécessaire de poursuivre ces actions, de renforcer la coordination territoriale et de mieux prendre en compte la parole des réfugiés dans la mise en œuvre de ces politiques publiques.

Les outils d'évaluation déployés dans le cadre du C2I devront être approfondis et permettront d'assurer le pilotage efficace de cette stratégie dans les deux ans qui viennent.

## L'intégration des réfugiés par le logement

L'accès au logement est une étape clé de l'intégration, permettant d'enclencher un parcours de vie stabilisé, qu'il s'agisse de l'ancrage territorial et social, de la scolarisation des enfants ou encore de l'accès à une formation ou un emploi. L'accès au logement est ainsi une des conditions pour accéder à l'autonomie.

### Appel à projet Dihal / Diair « Cohabitations solidaires »

Lancé en mars 2019, cet appel à projets s'inscrit dans la continuité de l'expérimentation « hébergement citoyen ». Ce type d'accueil, mis en place depuis 2016, a produit des effets très positifs pour les personnes accueillies en constituant un véritable tremplin pour leur intégration. Le dispositif « cohabitation solidaire » vise, dès lors, à poursuivre et amplifier la dynamique citoyenne engagée depuis deux ans. La Dihal en partenariat avec la DGCS, la DGEF et la Diair, a souhaité élargir le cadre de cette expérimentation en donnant la possibilité aux associations d'accompagner, non seulement des accueils de réfugiés au domicile de particuliers, mais aussi des colocations solidaires entre personnes réfugiées et personnes issues de la société civile (étudiants et jeunes actifs par exemple). Cet appel à projets permet de soutenir 20 projets répartis dans toute la France en finançant l'accompagnement des personnes s'inscrivant dans cette démarche. 600 réfugiés devront bénéficier de ce dispositif.

➔ En savoir sur l'Appel à projet ici : [www.bit.ly/DihalDiairCohabitationsSolidaires](http://www.bit.ly/DihalDiairCohabitationsSolidaires)

Ainsi le Gouvernement a depuis deux ans impulsé une politique partenariale qui a permis de mobiliser près de 15 000 logements depuis 2018 pour le relogement de plus de 33 000 personnes réfugiées. Prolongée en 2020, cette action a vocation à s'inscrire dans la durée. Cette dynamique n'est possible que grâce à la mobilisation de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés : des élus locaux, sans qui aucun accueil n'est possible, des préfets et des services locaux de l'Etat qui impulsent et animent une dynamique locale autour de ces enjeux, des acteurs du logement, publics ou privés, des associations, dont le rôle d'accompagnement des réfugiés est décisif pour leur intégration et enfin, de la société civile qui s'est largement mobilisée depuis 2015.

Composante du plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme, cette politique est intégrée dans la stratégie nationale pour l'accueil et l'intégration des réfugiés. La mise en œuvre de la politique de mobilisation nationale de logements en faveur des réfugiés est animée par la Dihal, qui assure également le pilotage de dispositifs innovants adaptés aux spécificités des réfugiés en besoin de relogement (voir encadré ci-contre).

Cet objectif de relogement des réfugiés répond également à un enjeu de cohésion des territoires en permettant une revitalisation des territoires les plus détendus et une appropriation par toute la société des enjeux liés à l'accueil des réfugiés.

➔ En savoir plus sur : [www.gouvernement.fr/pole-migrants](http://www.gouvernement.fr/pole-migrants)

## L'accès à l'emploi et à la formation

Conformément aux décisions prises par le gouvernement lors du comité interministériel à l'immigration et à l'intégration du 27 juin 2018, la priorité donnée à l'emploi commence à se déployer. Le gouvernement a notamment mobilisé le Plan d'investissement dans les compétences (PIC) pour lancer une stratégie d'intégration professionnelle des réfugiés.

Le principal cadre d'action est un appel à projet national offrant aux opérateurs - publics, privés et associatifs - la possibilité d'un co-financement à 80% de programmes d'intégration professionnelle (formation, coaching, mise en emploi, etc.) sur 3 ans. La Diair est étroitement associée à cet appel à projet lancé par le ministère du Travail et par le Haut-commissaire à la Transformation des compétences. Premiers résultats : un succès important par le nombre inhabituel de candidatures (52 à la première vague en octobre 2018, 62 à la 2ème en mai 2019 et 78 en octobre 2019) et l'implication croissante d'opérateurs économiques, notamment des centres de formation. Parallèlement, le programme « Hope », piloté par l'Afpa et qui combine formation professionnelle et hébergement, continue sa montée en charge vers l'objectif de 1500 nouveaux bénéficiaires par an.

Au total, l'objectif est d'atteindre au moins 30 000 parcours professionnels au bénéfice de personnes réfugiées jusqu'en 2022.

## Les réfugiés « réinstallés »

Avec le Haut commissariat des Nations-unies pour les réfugiés (HCR), la France a pris des engagements forts à l'attention des réfugiés syriens et subsahariens qui vivent des drames humains. Ainsi dans la pleine application de la Convention de Genève du 28 juillet 1951, ce sont 10.000 femmes, hommes et enfants que notre pays s'est engagé à accueillir et intégrer au sein de la société française. Ce programme dit de « réinstallation », coordonné par la Diair, offre une double opportunité : celle donnée aux personnes réfugiées contraintes à l'exil, et celle donnée aux villes et villages de France, d'investir dans la diversité et de nourrir leur dynamisme. A ce jour, plus de 9.200 personnes ont déjà été accueillies sur le territoire Français.

## Les contrats territoriaux d'accueil et d'intégration

**La délégation est convaincue de la nécessité de travailler main dans la main avec l'ensemble des acteurs locaux, associatifs, institutionnels et collectivités locales : bien que compétence de l'Etat, la politique d'intégration doit en effet trouver son ancrage au plus près des lieux de vie des personnes réfugiées.**

Ainsi en 2019, la Diair a signé 10 contrats territoriaux d'accueil et d'intégration avec des métropoles (Bordeaux, Brest, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Dijon, Grenoble, Clermont-Ferrand, Lyon et Nancy). Sur la base d'un diagnostic partagé, ces contrats ont permis de pérenniser des projets ou de financer des actions nouvelles, à hauteur de 300 000 euros par territoire.

Au total, plus de 100 nouvelles actions ont été financées, sur des thématiques aussi diverses que l'accès à l'emploi, à l'hébergement, à la culture, au sport, etc. Ces contrats ont également permis de renforcer le pilotage de la politique d'intégration au niveau local, avec la création de postes de chargé de projet « intégration » au sein de plusieurs villes. En 2020, de nouveaux contrats seront signés : des échanges sont d'ores et déjà en cours avec la ville de Besançon, Rennes Métropole etc.

## Solid'r, réseau des maires engagés

**Le réseau « Solid'r » en faveur de l'intégration des réfugiés, réunit à ce jour plus de 200 élus. Ce réseau est un outil efficace pour identifier les enjeux du quotidien auxquels sont confrontés les personnes réfugiées dans les territoires qui les accueillent et leur apporter des réponses concrètes.**

Chaque jour, les territoires sont le théâtre de nombreuses initiatives. La volonté des acteurs ne manque pas, et l'efficacité des projets souvent au rendez-vous. C'est le cas dans les grandes villes comme dans les plus petits villages de France. Ce dynamisme, parfois oublié, souvent ignoré, doit être une fierté. Car les élus locaux sont de ceux qui agissent. Là où les initiatives se développent, les collectivités territoriales sont présentes. Elles créent, soutiennent ou facilitent. Avec un impact positif marqué.

La Diair a voulu fédérer ces bonnes volontés au sein du réseau « Solid'r » qui regroupe les élus locaux engagés. Ce réseau répond à un réel besoin d'échanges, de témoignages, d'entraide et de facilitation dans la transmission des bonnes pratiques.

Pour le développer et l'animer, la Diair s'engage dans un partenariat pour l'année 2020, avec Territoires-Audacieux.fr. Ce « pure-média » met en valeur les initiatives des collectivités publiques. Les journalistes qui le composent cherchent à raconter dans leurs articles, reportages vidéo ou audio, les actions qui répondent aux



TERRITOIRES  
AUDACIEUX.FR

enjeux forts de notre société. Ils auront donc pour mission de créer des contenus afin d'animer le réseau et de favoriser les échanges entre les membres.

Le réseau « Solid'r » se veut actif et participatif. Il proposera des contenus numériques, des interviews et des reportages de façon régulière. Il donnera également l'occasion aux membres de se retrouver pour des visites de territoire.

Cette collaboration entre la Diair et Territoires-Audacieux.fr vise à co-construire un nouveau récit au service de l'accueil et l'intégration. La mise en œuvre de ce partenariat se fera en janvier 2020 et l'ensemble des acteurs qui agissent sur les territoires sont invités à le rejoindre.

## Le Train de la solidarité avec les réfugiés



A l'occasion du premier Forum mondial sur les réfugiés qui se tiendra les 17 et 18 décembre 2019 au Palais des Nations –siège de l'ONU- à Genève, l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le groupe SNCF et la Diair s'engagent ensemble pour faire circuler le « Train de la Solidarité #Aveclesréfugiés » à travers la France en partenariat avec les fondations Sanofi Espoir, Generali – The Human Safety Net, la Fondation SNCF et la Ville de Paris. Ce train exposition, sous le Haut patronage du Président de la République Emmanuel Macron, a pour objectif de créer la rencontre entre les personnes réfugiées et la population hôte, de valoriser le rôle des villes et des partenaires associatifs qui les accueillent, de créer de l'engagement et d'explorer les moyens de renforcer le partage des responsabilités. Ainsi du 28 novembre au 17 décembre, le Train de la Solidarité #Aveclesréfugiés partira de Paris et s'arrêtera dans 4 villes étapes : Bordeaux, Clermont Ferrand, Lyon et Strasbourg. Il achèvera son voyage à Genève, pour l'ouverture du premier Forum mondial sur les réfugiés.

Ouvert à tous les publics y compris les scolaires, le Train de la Solidarité expliquera aux visiteurs ainsi qu'aux plus jeunes la situation des réfugiés dans le monde et en France. Il présentera le rôle et les actions dans les villes et favorisera la mobilisation et l'engagement de tous pour et avec les personnes réfugiées. Le Train Expo proposera, en prolongement de la visite, des moments de rencontre et d'échanges avec des associations, des acteurs de terrain et des personnes réfugiées.

## Volont'r

### Le Grand programme de Service civique pour et avec les réfugiés

Le Grand programme « Volont'r » de service civique pour et avec les réfugiés, lancé le 26 octobre 2018, est aujourd'hui déployé sur l'ensemble du territoire français.

Grâce à une étroite collaboration entre les départements, les régions et les associations, deux cents jeunes réfugiés accomplissent



actuellement des missions de service civique dans des domaines aussi variés que la protection de l'environnement, l'entraide générationnelle ou l'accès au numérique.

Les porteurs de projet Volont'r ont par ailleurs mis en place des outils (tels qu'un kit d'accueil) qu'ils mettront à disposition des différentes structures susceptibles d'accueillir des jeunes réfugiés en service civique.

Pour fêter le premier anniversaire du grand programme Volont'r, la DiAir organise une journée-événement en partenariat avec l'association Unis-Cité, le 11 février 2020 au Musée national de l'histoire de l'immigration - Palais de la Porte dorée à Paris

Cette journée sera l'occasion, pour les volontaires en service civique (jeunes réfugiés et jeunes engagés auprès des réfugiés), les porteurs de projets et les collectivités territoriales de se rencontrer et d'échanger autour du programme Volont'r.

## Fai'r

### Encourager les initiatives, favoriser les rencontres.

En 2019, La DiAir a lancé le projet Fai'r, qui a pour objectif de favoriser l'engagement des jeunes et de faciliter la création de liens avec les personnes réfugiées.

Cette mobilisation est essentielle pour permettre l'intégration des personnes réfugiées : la création de liens leur permet de mieux comprendre les codes sociaux du pays d'accueil, de pratiquer la langue et de sortir de leur isolement, etc.

En 2019, 6 structures (Croix Rouge Française, Kabubu, Le tissu solidaire, Wintegreat, Benenova et JRS France) ont été sélectionnées suite à un appel à projets. Les projets développés ont permis d'engager 1000 jeunes français en faveur des personnes réfugiées en proposant des rencontres autour de thématiques diverses (sport, culture, loisirs, échanges linguistiques, etc.).



Un événement commun organisé par les six lauréats aura lieu le 28 mars 2020 : l'opportunité de valoriser les différentes formes d'engagement et de montrer la mobilisation pour les jeunes réfugiés !

## Formation des formateurs

### Une formation pour l'accueil et l'accompagnement des réfugiés sur les territoires.



Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) et la DiAir s'associent pour mettre en œuvre une formation de formateurs sur l'accueil et l'accompagnement des réfugiés.

Cette initiative est née d'un besoin exprimé par les agents des collectivités territoriales (travailleurs sociaux, médecins de PMI...) de mieux comprendre le fait migratoire et l'accueil des réfugiés. Elle permettra de créer un vivier d'intervenants compétents et mobilisables pour assurer ces formations.

Un premier comité de pilotage a eu lieu le 18 novembre à Paris pour construire la trame pédagogique de la formation grâce à la mobilisation des expertises des acteurs présents : plusieurs correspondants locaux du CNFPT, des institutions (DGEF/DA, Dihal, Ofpra et HCR) et des associations engagées auprès des exilés (Primo Levi, le Comede, l'Ordre de Malte, le centre d'accueil protestant).

D'autres comités de pilotage se réuniront en 2020 pour finaliser la formation de formateurs. Et des réfugiés seront associés à cette démarche pour évaluer la pertinence des séquences pédagogiques de la formation finale.